

Réunion du comité de la sécurité publique (CSP)

Date : 13 juin 2018	Lieu : Salle Sous-sol de la mairie – 19 h	Animé par : Robert Samoszewski – Président du CSP
Étaient présents	M. Robert Samoszewski, conseiller district Jacques-Bizard, arrondissement IBSG Mme Suzanne Marceau, conseillère district Sainte-Généviève, arrondissement IBSG M. Luc Perreault, directeur des travaux publics par intérim, arrondissement IBSG Mme Adriana Mazzei, chargée de secrétariat et soutien aux élus, arrondissement IBSG M. Capitaine Vincent Harvey, responsable de la Sécurité publique, arrondissement IBSG M. Commandant Martin Grenier, chef du poste de quartier 3 SPVM M. Agent Éric Lambert, poste de quartier 3 SPVM M. Jean-Pierre Tanguay, citoyen IBSG (CSMB) M. Jean Lafleur, citoyen IBSG M. Émile-Robert Topalian, citoyen IBSG	
Étaient absents	Mlle Myriam Belley, travailleuse de rue à IBSG, Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI) M. Francis Ruest, ou Remplaçant, SIM	
Personnes invitées		

SUJETS	INFORMATION/DÉCISION/CONSULTATION/COMMENTAIRE/DOCUMENTS DÉPOSÉS
Accueil , bienvenue et adoption de l'ordre du jour	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mot du président 2. Adoption de l'ordre du jour : proposé par V. Harvey et appuyé M Lafleur. 3. Adoption du Compte-rendu du 9 mai et des lettres
Inscription au varia	<ol style="list-style-type: none"> a. Nombre de membres du comité et lieu des rencontres <ul style="list-style-type: none"> • Le comité tiendra les rencontres à la salle des TP pour pouvoir recevoir des invités à l'occasion. b. Inviter des citoyens à venir partager leurs plaintes/ inquiétudes <ul style="list-style-type: none"> • Le comité est prêt à recevoir des invités à l'occasion sans ajouter d'autres membres permanents. <p>Dossiers suggérés par Mme Marceau :</p>

	<p>c. Installation d'un panneau 40km à l'entrée EST de Sainte-Geneviève, entre la limite EST de l'arrondissement et rue St-Pierre.</p> <p>d. Installation de gendarmes sur Gouin dans le même tronçon, entre la limite EST et rue St-Pierre</p> <p>e. Indicateur de vitesse dans le tournant de Gouin, en arrivant vers l'église, en provenance de l'ouest</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le CSP recommande de réinstaller toutes ces enseignes selon les emplacements des années précédentes.
<p>4. Observations depuis notre dernière rencontre</p>	<p>Observations depuis notre dernière rencontre :</p> <p>a. SPVM / Commandant Martin Grenier</p> <p>Rappel sur le fonctionnement lors du traitement des plaintes. Mise à jour sur les opérations réalisées dans l'arrondissement. Billets émis. Présence policière. Importance du travail collaboratif pour avoir des résultats.</p> <p>Des cadets policiers sont présents à l'arrondissement. Ils ont la tâche d'observateurs sans intervenir.</p> <p>b. SPVM / Agent Éric Lambert</p> <p>Discussion sur les photos comme preuve. Elles ne sont pas toujours appropriées (diverses problématiques à tenir en compte).</p> <p>Le montant des amendes émises à l'arrondissement peut être élevé pour atteindre le <u>maximum</u> prévu afin de mieux persuader les infracteurs.</p> <p>c. SP / Capitaine Vincent Harvey</p> <p>Il y a beaucoup de dossiers en cours et à surveiller présentement : des chiens sans laisse, bruits la nuit dans certains endroits, vitesse, dans les parcs, feux de camps (interdits) qui commencent avec l'été, etc. Des appels pour des graffitis (école Jacques-Bizard) Des constats et avertissements (on n'émet plus de constats de procureur). Informe au SPVM qu'un bateau de la garde côtière sera stationné à la Pointe-Théoret pendant un mois dans ce secteur. (manque d'illumination dans ce secteur et besoin d'assurer une surveillance ponctuelle).</p>

	<p>d. Président Nouvelle consigne sur l'approbation du conseil pour tous nouveaux panneaux d'arrêt ou dos d'âne à installer.</p> <p>Le comité CSP doit présenter toutes les solutions et actions qu'il propose au conseil d'arrondissement afin d'obtenir son approbation avant de procéder.</p> <p>CSP : Note avec une certaine inquiétude que le conseil n'accepte pas les propositions qui sont faites à partir d'une discussion de groupe et en tenant compte de divers aspects.</p> <p>Flânage dans les stationnements commerciaux Les propriétaires veulent collaborer avec le SP et la SPVM. Le SPVM suggère de demander aux propriétaires de fournir une autorisation par écrit (lettre) afin de pouvoir procéder à l'expulsion lorsqu'il y a du flânage dans leur propriété.</p>
<p>Demandes de signalisation ou intersections nécessitant des solutions Nouvelle demande et projets de 2017 non complétés</p>	<p><u>Recommandations du CSP</u></p> <p>Cherrier et Paquin : panneau d'arrêt situé au coin de la rue Roy à déplacer à la sortie de la piste cyclable du parc.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Déplacement du panneau s'arrêt ● Marquage du passage pour piétons ● Étude vitesse et volume avec monitor à venir <p>Du Buisson et Parc Joseph-Avila-Proulx: plusieurs demandes de signalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Peinturer les lignes d'Arrêt sur la longueur de la rue ● Installer un dos d'âne sur la rue, à la hauteur du centre du parc, sur du Buisson ● Marquage avant et après le parc «zone parc» ● Installer 2 bollards et enseigne «Attention à nos enfants» 30 KM aux extrémités du parc <p>Du Manoir (près du parc) : Le parc manque de signalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Installer un bollard vis-à-vis l'entrée du parc et enseigne «Attention à nos enfants» 30 KM. <p>Ste-Marie : problématique du manque de trottoirs pour écoliers.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Visiter les lieux et analyser les options (bollard) <p>Bellevue</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Effectuer une étude de circulation ● Espacer les dos d'âne existants à égalité sur ce secteur ● Installer des bollards avec enseigne «Attention à nos enfants» 30 KM

	<ul style="list-style-type: none"> • Installer des pots à fleurs (projet pilote)
Secteurs des parcs et garderies	<p>Demandes des citoyens touchant des secteurs des parcs et garderies</p> <p>Le comité recommande l'installation des bollards avec panneau « 30 km attention à nos enfants » autour ou près de <u>tous les parcs et écoles</u> de l'arrondissement. Il s'agit d'uniformiser l'approche partout où il n'y en aurait pas encore de signalisation.</p> <p>On recommande un recensement et une planification afin d'assurer la complétude de ces travaux à chaque printemps.</p>
Problématiques liées à la vitesse	<p>Rues et / ou secteurs en analyse ou projets en cours de réalisation</p> <p>Recommandations:</p> <p>Pierre-Fortier : Problématique de vitesse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remettre le bollard (4 ou 5) sur la longueur de la rue (tel qu'en 2016) <p>Place Bellerive</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer une étude de circulation • Prendre des actions selon les résultats de l'analyse (recommandations à venir) <p>Bord du Lac (près de Montée de l'Église)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacer le premier dos d'âne situé sur Bord du Lac et l'installer entre l'indicateur de vitesse et l'arrêt situés sur de l'Église • Distribuer 4 bollards entre le deuxième dos d'âne jusqu'à la fin de Bord du Lac. <p>Chevremont</p> <ul style="list-style-type: none"> • En attente du marquage des lignes de circulation et de la voie cyclable (en raison du resurfaçage qui vient d'être complété puisque le marquage avait déjà été fait ce printemps) • Placer des bollards sur la longueur de Cheveront (TP déterminera les distances) • Installer 2 gendarmes entre de l'Église et Jacques-Bizard • Installer 5 gendarmes entre de Jacques-Bizard et Bellevue • Installer 5 pots de fleurs sur la longueur de Chevremont (une près de Triolet) <p>Cherrier / Pierre-Fortier</p> <p>Installation d'une enseigne d'arrêt avancée (pour assurer qu'il est visible en arrivant au coin). Peinturer un passage piétonnier sur Cherrier à cette intersection</p>

	<p>Montée Wilson</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installer des bollards sur Montée Wilson entre le Ch. Monk et Ch. Bord du Lac 3x2 (Bollards) • 2^e Étape selon les premières observations installer un gendarme avec pancarte « Ralentissez - Maximum 50 KM » <p>Montée de l'Église</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifier une future étude de circulation • Entretemps installation de 4 bollards sur la longueur après Chèvremont, vers Bord du Lac <p>Joly</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installer d'un gendarme au milieu de la rue avec pancarte Attention à nos enfants, avec 4 bollards intercalés (2 avant et 2 après)
<p>Vitesse nautique</p>	<p>Patrouille nautique</p> <p>L'agent Lambert a fait suivre la plainte déposée par le citoyen avec chez l'arrondissement à une équipe experte dans la matière pour orientation (signalisation et contrôle de vitesse sur les plans d'eau). Le comité a reçu un courriel avec des informations offertes par M. le Sergent Gilles Lamarche, Superviseur Module nautique/sécurité routière.</p> <p>Recommandations et suggestions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence policière accrue (déjà en cours) • Programme de sensibilisation aux citoyens sur différentes plateformes • Écrire une lettre au Ministère de l'environnement au fédéral pour l'informer de la situation et savoir s'il y a des subventions disponibles pour l'achat des outils (signalisation et autre). Les informations recueillies montrent que ces outils et leur installation représentent des coûts élevés. • Plus d'information à venir lors de la prochaine rencontre
<p>Surveillance stationnements commerciaux</p>	<p>Discussion avec les propriétaires des stationnements commerciaux</p> <p>Recommandations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discussions avec propriétaires des stationnements privés (centres d'achats Chevremont, Cherrier et Jacques-Bizard pour surveillance et /ou caméras) • Inviter les propriétaires à la prochaine rencontre du CSP • Proposer aux propriétaires une lettre autorisant au SPVM les expulsions lorsqu'il y a du flânage dans leur propriété.

Pistes cyclables	<p>Ces sujets seront traités par le CSP lors de la prochaine rencontre.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Partage de la voie (vélo-auto) ● Implantation de nouvelles voies ● Nouvelle réglementation (obtenir l'étude et la recommandation)
AJOI	<p>Notre collègue d'AJOI (Myriam) sera absente lors de la prochaine rencontre.</p> <p>Le président informe le comité que certaines démarches sont en cours afin d'explorer les sujets discutés lors de dernière rencontre.</p>
Prochaine rencontre	<p>11 juillet à 19h00 Levée de l'assemblée : Proposée par M. Lafleur et appuyée par M. Topalian</p>